



FRANCE ADOT 38

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS



information presse

Conférence à l'IUT2 Carrières Juridiques Grenoble, jeudi 28 mai 2009 à 18 heures 30

« Don d'organes : solidarités, éthiques et bioéthiques »



Un groupe de 5 étudiantes : **Marion Carle, Deborah Chatain, Marie-Elise Tissolong, Jessica Martinet, Sarah Fourneyron**, de l'IUT2 Carrières Juridiques de Grenoble, organisent une conférence sur le don d'organes et développeront ce thème en ouverture des travaux, jeudi 28 mai à 18 heures 30 en l'auditorium de l'IUT2, 2, Place Doyen Gosse à Grenoble.



France Adot 38 sera le support cadre associatif de cette manifestation, qui réunira pour la circonstance :

- **Sylvette Laye**, Présidente de la section Isère Mutuelles Santé Plus >
« la solidarité ».
- **Jean-Claude Peyrin**, Médecin réanimateur / Ancien membre du comité d'éthique du réseau national France Adot / Conseiller Général de l'Isère >
« Du patient à la Santé Publique ».
- **Jérôme Maniaque**, Président de France Adot 38 / Administrateur du réseau national France Adot
« L'Éthique, le don, la greffe ».



France Adot 38 comité de pilotage :

Thierry Denarie,
Florence Barnéoud,
Gloria Lag,
Guy Hernandez,
Yann Domenech de Celles
Séverine Matton-Werquin,
Stéphanie Birolo,
Sandra Glénat,
Élisabeth Magnat
Sandrine Lapierre

France Adot 38
BP 53
38242 Meylan Cedex

Contact presse
> 06 86 42 50 32

Blog :
<http://franceadot38.blogspot.com>
Association régie par la loi de 1901
Membre du réseau national
France Adot, déclaré d'utilité
publique.

Le choix des thèmes abordés (*le don, la solidarité, le patient, la santé publique, l'éthique...*) n'est pas le fait du hasard. En cette année de révision des textes relatifs à la bioéthique, il est essentiel d'aborder cette thématique dans son spectre le plus large et de débattre sereinement des différentes options qui se présentent à nous, notamment la problématique « *fin de vie* » qui tend à s'imposer ne serait-ce que par la loi Leonetti, comme pivot central de réflexion.

Le cadre de l'IUT2 Carrières Juridiques, dirigé par **Claude Benoit**, se prête à cette approche, par la nature de l'enseignement dispensé - *d'une part* - le dynamisme et le volontariat affiché par le groupe invitant et tous les intervenants de la soirée - *d'autre part*.

Une synthèse des débats sera réalisée et transmise par la suite au comité de pilotage national des états généraux de la bioéthique par l'intermédiaire du réseau national France Adot. Il est à noter le sérieux avec lequel ce groupe d'étudiantes, piloté par **Anne Ydoux-Margerin Magistrate et Enseignante**, a préparé cette soirée. En effet plusieurs réunions de préparation et de débat avec France Adot 38 ont été l'occasion d'explorer les différentes perspectives, avec pertinence prospective et lucidité, puis de tracer les contours de ce qu'est l'éthique en regard de la législation.

Par avance nous vous remercions de la couverture que vous voudrez porter à cette soirée publique à laquelle vous êtes bien entendu, les bienvenus.